

TOURNOI DE RENTREE DE LIGUGE

12 & 13 OCTOBRE 2019

Catégorie Seniors
en doubles hommes, doubles dames et
doubles mixtes

*La Ligugéenne de Badminton est heureuse de
vous inviter à son tournoi de rentrée
du 12 et 13 octobre 2019
N° autorisation : en cours d'immatriculation*

HORAIRES:

- 8H00 le samedi : accueil.
- 8H30: début de la compétition.
- 18H00 le dimanche : remise des récompenses

TABLEAUX:

DH, DD, DMx en seniors,
DH, DD, DMx en vétérans

Doubles le samedi 12 octobre 2019

Mixtes le dimanche 13 octobre 2019

RECOMPENSES:

2000 € de chèques et lots divers.

STAND CORDAGE / MATERIEL :

à votre disposition

DEROULEMENT DE LA COMPETITION:

- Règlement officiel FFBad.
- Le comité d'organisation se réserve le droit de réunir certains tableaux selon le nombre de participants.
- Poules avec 2 sortants pour toutes les catégories, sauf exception.

Renseignements:

Mme THORE Selena

Email : thoreselena@gmail.com

LIEU:

Complexe Sportif de Ligugé (10 courts).
Tél: 05.49.55.23.48.
Coordonnées : 46°52'0N ; 0°32'3E

JUGE-ARBITRE:

Principal : Mathis CHAUMET
Adjoint : Bruno MALLECOT

RESTAURATION:

Une buvette complète sera à votre disposition.

INSCRIPTIONS:

- 14 euros par personne pour 1 tableau.
- 20 euros par personne pour 2 tableaux
- Date limite d'inscription: **2 octobre 2019 (réception du courrier)**
- Inscriptions limitées à 350 par ordre d'arrivée.
- Des convocations seront expédiées aux adresses emails indiquées sur les fiches d'inscription.

Adresse d'expédition:

THORE Selena
12 impasse des prés mignons
86000 POITIERS

Règlement par chèque à l'ordre de « La Ligugéenne de Badminton » à joindre à l'inscription.

Tournoi de rentrée de Ligugé - 12 et 13 octobre 2019

Règlement particulier

1. Le tournoi se déroulera selon les règles de la B.W.F. et de la FFBad.
2. Toute participation au tournoi implique l'adoption de ce présent règlement.
3. Le tournoi est ouvert aux catégories autorisées à jouer en seniors (vétérans, séniors, juniors, cadets, minimes) en DH, DD et DMx
4. Le tournoi est ouvert aux catégories suivantes = de N1 à Promotion. Les tableaux se feront en fonction des points CPPH à la date du tirage au sort.
5. Pour les doubles et mixtes, un joueur au moins de la paire devra être classé au moins du premier niveau de la catégorie inférieure, et l'ayant au classement à la date du tirage au sort (classement double ou mixte respectivement) (ex: R4 autorisé en N3). Le second joueur de la paire devra être classé au moins du troisième classement en dessous de la catégorie demandée, ou l'ayant au classement à la date du tirage au sort (ex: R6 autorisé en N3). Cela signifie qu'une paire de double R4/R6 peut jouer dans la catégorie N3. Pour les catégories qui seront regroupées (N2 et N3 par exemple), l'analyse sera la même en prenant le classement le plus bas du regroupement (paire R4/R6 autorisé en N2/N3).
6. Les tableaux se joueront d'abord en poules avec 2 sortants minimum par poule puis en élimination directe. Si plus de 24 paires sont inscrites dans un tableau, le tableau sera scindé en 2 tableaux en fonction du CPPH.
7. Les tableaux de doubles hommes et dames se joueront le samedi jusqu'aux finales.
Les tableaux de mixtes se joueront le dimanche jusqu'aux finales.
8. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper certaines catégories si le nombre de participants est insuffisant (moins de 4 paires inscrites dans un tableau).
9. Tous les joueurs devront être licenciés (inscription sur Poona validée) à la date limite d'inscription fixée au 2 octobre 2019.
10. Les frais d'engagement sont fixés à 14 euros pour 1 tableau et 20 euros pour 2 tableaux. Aucune inscription ne sera remboursée si forfait non justifié après le tirage au sort fixé le 6 octobre 2019.
11. Le tournoi est limité à 200 matches le samedi (environ 90 paires de doubles) et 170 matches le dimanche (environ 75 paires de mixtes).
12. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée du paiement.
13. Le logiciel Badnet est utilisé pour la gestion du tournoi. Le tirage au sort se fait par l'intermédiaire de Badnet.
14. Les juges arbitres désignés par le comité d'organisation sont Mathis CHAUMET et Bruno MALLECOT.
15. Tous les joueurs, conseillers, entraîneurs, éducateurs et officiels techniques sont soumis aux codes de conduites (Code de conduite Joueurs, Code de conduite Conseillers, entraîneurs et éducateurs, Code de conduite Officiels techniques) édités par la FFBad. Ils doivent en prendre connaissance, les accepter, et sont par conséquent tenu de les respecter. Ces documents seront affichés dans la salle.
16. Les joueurs disposent de 3 minutes d'échauffement à l'appel de leur match incluant également le test des volants et le tirage au sort.
17. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le faire avec l'accord du juge-arbitre.
18. Tout joueur non présent 10 minutes après l'appel de son nom (si son horaire de convocation est atteint) pourra être déclaré forfait.

19. Le temps de repos minimum entre deux matchs sera de 20 minutes.
20. Les matchs se dérouleront par auto-arbitrage jusqu'aux finales incluses.
21. Seul le représentant du club est en mesure de déposer une réclamation à la table de marque.
22. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le(s) juge(s) arbitre(s), les arbitres et 2 conseillers par joueur.
23. Le volant officiel est le RSL TOURNEY n° 1 qui sera en vente dans la salle au prix de 25 euros, ainsi que le Mavis 370.
24. Les volants resteront à la charge des joueurs à part égale.
25. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tout le matériel nécessaire à son match.
26. Tout volant touchant une structure fixe sera compté faute au service et en jeu. Tout volant touchant une structure mobile sera compté let une fois au service et faute en jeu.
27. Les décisions du juge-arbitre et de ses adjoints sont sans appel.
28. Une tenue de badminton conforme au règlement fédéral en vigueur est exigée pendant toute la durée de la compétition. En particulier, les surnoms, les prénoms, les diminutifs ou tout autre qualificatif en dehors de ceux autorisés par la FFBad (nom du club, ville, nom du joueur) ne sont pas autorisés sur les maillots des joueurs. En cas de tenue non réglementaire, le juge arbitre pourra décider de la sanction à donner au joueur en question.
29. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation dès que possible et adressera, au plus tard dans les 5 jours, les pièces justificatives au secrétariat de la ligue Nouvelle Aquitaine de badminton. Les droits d'engagements resteront acquis au comité d'organisation (sauf cas exceptionnel). Le partenaire d'un joueur forfait se doit de prévenir l'organisateur de son choix d'un nouveau partenaire ou de sa non-participation (sinon le caractère volontaire de son forfait pourra être retenu par le JA).
30. Il est interdit de fumer dans les salles.
31. Le port de chaussures de sport est obligatoire dans la surface de jeu.
32. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.
33. Tout joueur peut être photographié à l'occasion du tournoi. Ces photographies sont potentiellement diffusables sur des sites Internet ou des publications. Selon les articles 226-1 à 226-8 du Code civil, tout individu jouit d'un droit au respect de sa vie privée ainsi que d'un droit à l'image. En conséquence, si vous ne voulez pas que votre image ou celle de votre enfant apparaisse sur ces sites merci de bien vouloir nous en informer sur la feuille d'inscription.
34. Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

Le comité d'organisation.

TOURNOI DE RENTREE DE LIGUGE - 12 et 13 OCTOBRE 2019

CLUB :	SIGLE :	LIGUE :
VILLE :		
NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE :		
TELEPHONE :	ADRESSE MAIL :	

INSCRIPTIONS :
- 1 tableau : 14 euros
- 2 tableaux : 20 euros

N°	NOM	Prénom	SEXE	TABLEAU N1-N2, N3-R4, R5, R6, D7, D8, D9, Promotion-NC		PARTENAIRE DE DOUBLE (club)	PARTENAIRE DE MIXTE (club)	MONTANT INSCRIPTION
				DOUBLE	MIXTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								

Feuille d'inscription à renvoyer pour le **2 octobre 2019 dernier délai** accompagnée du règlement à l'ordre de **La Ligugéenne de Badminton** à :
THORE Selena, 12 impasse des prés mignons 86000 POITIERS

TOTAL :
